



Gatineau, le 22 août 2014

Objet : Avis de convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides. Il s'agit d'une AGA bien particulière, puisque le CA actuel proposera la transformation de la CDR en Coopérative de solidarité. C'est un moment historique auquel nous sommes fiers de vous convier. L'assemblée sera tenue:

Le mardi 23 septembre 2014
Accueil et inscription dès 16 h, AGA à 17 h
À la Coopérative de solidarité Place du Marché
1268, Route 317 Nord, Ripon, J0V 1V0

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi qu'un résumé de la proposition de modification aux règlements de régie interne. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle est disponible dans la section publications de notre site Internet: www.cdrol.coopp/publications.

Conformément à la Loi, chaque coopérative membre disposera d'un seul droit de vote. Nous vous encourageons toutefois à inviter vos administrateurs et travailleurs. **Veillez confirmer votre présence au 1.866.643.2884 poste 21 ou par courriel à jdesjardins@cdrol.coop, avant le 18 septembre 2014.** Les participants qui voudraient profiter d'un transport organisé peuvent communiquer avec nous. Selon la demande, des transports collectifs pourraient être prévus.

L'assemblée sera suivie d'un barbecue. Nous comptons sur votre participation active et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cordiales.

Coopérativement,

La présidente

Chantal Cholette



**ORDRE DU JOUR - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (CDR) OUTAOUAIS-LAURENTIDES**

Le mardi 23 septembre 2014, dès 16 h
À la Coopérative de solidarité Place du Marché
1268, Route 317 Nord, Ripon, J0V 1V0

16 h : Inscription des participants

17 h : Mot de bienvenue

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Vérification du droit de présence
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2013
7. Présentation du rapport annuel 2013-2014
8. Présentation des états financiers 2013-2014
9. Affectation des trop-perçus
10. Nomination du vérificateur
11. Modification des statuts
12. Modifications aux règlements
13. Élections au conseil d'administration
14. Vœux de l'assemblée
15. Levée de l'assemblée

18 h 30 : barbecue et animation

Élection des administrateurs au conseil d'administration

Conformément à la proposition de modification au règlement de régie interne, et en fonction des postes actuellement comblés, cinq postes devraient être en élection cette année :

- Parmi les membres utilisateurs de l'Outaouais : 1 poste à combler
- Parmi les membres utilisateurs de l'Outaouais et/ou des Laurentides : 2 postes à combler
- Parmi les membres de soutien: 1 poste à combler
- Parmi les membres travailleurs: 1 poste à combler

Veillez noter qu'une participation au conseil d'administration représente environ six rencontres par année.

